

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2026-52

Séance du jeudi 28 mai 2026 à 18h00

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 mai 2026 par M. Rémi Goube, maire, s'est réuni en mairie ce jour.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Elisabeth Martin, Olivier Bridelance, Cloé Dimier, Julia Grassler, Bernadette Vallier, Marc Algoud, Frédéric Reumaux.

Représentés : Michel-Pierre Pécol par Olivier Bridelance, Caroline Sauer par Cloé Dimier

Secrétaire : Elisabeth Martin

2026-52 : Rattachement de l'activité Bibliothèque à la Régie des Equipements Touristiques

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réouverture prochaine de la bibliothèque, hébergée dans les mêmes locaux que le Point Info Tourisme, grâce à la mobilisation de bénévoles prêtes à consacrer énergie et temps pour la faire revivre.

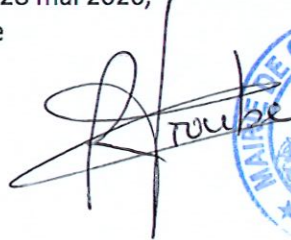
Afin de clarifier les questions de responsabilités, de gestion financière et d'organisation, il convient de préciser le cadre juridique de cette activité. Dans la mesure où le groupe de bénévoles ne s'est pas constitué en association, l'autorité organisatrice ne peut être que la commune.

Dans cette logique, monsieur le Maire propose de l'inscrire sous la tutelle des Equipements Touristiques, la gestion de son budget incombant en conséquence à la régie afférente

Après délibération, le conseil municipal approuve le rattachement de la Bibliothèque à la Régie des Equipements Touristiques.

VOTANTS 11 POUR 11 CONTRE 0 ABSTENTION(S) 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous
Gresse-en-Vercors, le 28 mai 2026,
Monsieur Rémi Goube
Maire



Délibération transmise à la préfecture le 29/05/2026

et affichée et publiée le 29/05/2026